

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-691004

145017

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricule : 076-506 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Dr BEN BEN Abdellah Jilali

Date de naissance : 30-6-1942

Adresse : Hy. 114 - Abdellah Rue 197 N° 35

CdS : 06 50 56 95 19 Total des frais engagés : — Dhs

Cadre réservé au Médecin : Dr BENAZZOZ HASSAN
Gynécologue - Obstétricien
106, Bd. Taza, 1er étage
Casablanca - Tél : 05 22 87 02 01

Cachet du médecin : 27/12/2022

Date de consultation : 27/12/2022 Nom et prénom du malade : — Age : —

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : —

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : —

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 13 JAN 2023

Signature de l'adhérent(e) : —



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/12/2022	consult		200,00	INP : Dr. BENAZET 2022 Gynécologue - Obstétricien 106, Bd. Taza, 1er étage Casablanca - Tél : 05 22 87 02

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE FAMILIALE INARA SARL AU N° 15 Casa - Tél: 0529 22 11 11	27.11.2022	131,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIOGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. BENAZI Gynécologue 106, Bd. Taza, 1^{er} étage Casablanca - Tél : 05 22 07 00 00</i>	<i>28/12/2017</i>	<i>excreta</i>	<i>300,00</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

Docteur Benazzouz Hasna

Gynécologie - Obstétrique

Accouchement Chirurgie Gynécologique

Sénologie - Stérilité du Couple

Echographie - Celio - Diagnostique



الدكتورة بنعزوز حسنا

إختصاصية في أمراض النساء والولادة

جراحة أمراض النساء - العقم - التوليد

أمراض الثدي - إكوفراڤية

سليوسكبي

Casablanca, le 27 DEC 2022

الدار البيضاء في

Mr. SAFOURI Zohra

xx - keluofol 1000 ml
xx 11 /

51,60 - oxydene 500 ml
xx 11 / 500 ml

✓ 131,30

PHARMACIE FAMILIALE INARA
SARL AU
Hay MM. Abdellah Rue 187
N°15 Casa - Tél: 0529 294850

Dr. BENAZZOUZ Hasna
Gynécologue - Obstétricien
106, Bd. Taza, 1er étage
Casablanca - Tél: 05 22 87 02 00

106، شارع تازة الطابق الأول - عين الشق - الدار البيضاء

106 Bd Taza, 1étage, Ain Chock, Casablanca / Tél.: 0522 870 200 / Urgence - 06 55 52 55 77
e-mail : gyneco_benazzouz@hotmail.com

KALMAGAS®

Comprimé et Gouttes buvables

Goutte
Voie orale

LOT : 220538
PER : 07/2027
PPC : 79,90DH



Comprimé
Voie orale

FORME : GOUTTES BUVABLES : INFORMATION :

Comprimé.
Gouttes buvables, flacon 30 ml.

COMPOSITION :

KALMAGAS® Comprimé : Charbon végétal, cellulose, phosphate mono calcique, sucre, antiagglomérant : dioxyde de silicium, carbonate de calcium, amidon, gomme arabique, huile essentielle de Menthe (Mentha piperita), huile essentielle de Fenouil (Foeniculum vulgare), polyvinylpyrrolidone, magnésium stéarate, carboxyméthylcellulose.

KALMAGAS® Gouttes buvables : Eau déminéralisée, Glycérol, Fenouil (Foeniculum vulgare) extrait sec (6,7%), Camomille (Matricaria recutita) extrait sec (6,7%), Carvi (Carum carvi) extrait sec (5%), Conservateur naturel : Sorbate de Potassium, Menthe (Mentha piperita), huile essentielle (0,017%).

PROPRIETES :

KALMAGAS® Comprimé est un produit naturel à base de :

- Charbon végétal (dérivé de la tourbe) à grande capacité d'absorption de gaz intestinaux ce qui permet de soulager les patients ballonnés et de faciliter la digestion.
- Huiles essentielles de Menthe et de Fenouil qui renforcent l'action du charbon végétal pour éliminer les gaz intestinaux et luttent contre les spasmes, procurant ainsi plus de confort intestinal.

KALMAGAS® Gouttes buvables associe des actifs naturels pour le confort intestinal :

- Fenouil et Carvi reconnus pour éliminer les gaz intestinaux et les ballonnements.
- Menthe poivrée et Camomille pour lutter contre les spasmes.

UTILISATIONS :

- **KALMAGAS® Comprimé** est recommandé chez l'adulte en cas de ballonnement intestinal, de digestion difficile et de Troubles Fonctionnels Intestinaux (TFI).

- **KALMAGAS® Gouttes buvables**, à usage pédiatrique est recommandé chez le nourrisson et l'enfant en cas de coliques, de ballonnement ou de crampes abdominales.

CONSEILS D'UTILISATIONS :

- **KALMAGAS® Comprimé** :

- 1 à 2 comprimés 2 fois par jour, avec un verre d'eau avant les principaux repas.

Il est recommandé de prendre **KALMAGAS® Comprimé** à distance des médicaments.

- **KALMAGAS® Gouttes buvables** :

- de 0 à 6 mois : 5 à 10 gouttes 1 fois par jour.
- de 6 à 12 mois : 10 à 15 gouttes 1 fois par jour.
- de 1 à 3 ans : 15 à 20 gouttes 1 fois par jour.
- de 3 à 12 ans : 20 à 30 gouttes 1 fois par jour.

Les doses peuvent être augmentées en toute sécurité selon les besoins.

PRECAUTIONS D'UTILISATION :

- À utiliser en complément d'une alimentation variée.
- Tenir hors de portée des jeunes enfants.
- Conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur.

Complément alimentaire, ce n'est pas un médicament.

Fabriqué par Pharmalife Research - Italie.

Importé et distribué au Maroc par Thérapharm.

Autorisation ministère de la santé n° :

KALMAGAS® Comprimé : DA20200606DMP/20UCA/MAv3

KALMAGAS® Gouttes buvables : DA 20201305591DMP/20UCA/MAv3



Pharmalife Research srl - Fabriqué en Italie

OXIDEN® 20 mg

Piroxicam

Gélules et suppositoires, Boîtes de 10



LOT : 185
PER : JAN 2025
PPV : 51 DH 40

de cette notice avant de prendre ce médicament car
elles pour vous.

- Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à d'autre personnes, il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que OXIDEN® 20 mg et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaitre avant de prendre OXIDEN® 20 mg ?
3. Comment prendre OXIDEN® 20 mg ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver OXIDEN® 20 mg ?
6. Autres informations.

1. QU'EST-CE QUE OXIDEN® 20 mg ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmaco thérapeutique - Code ATC : M01AC01

ANTI-INFLAMMATOIRE NON STÉROIDIEN

Indications thérapeutiques :

OXIDEN® 20 mg est utilisé pour le traitement symptomatique de l'arthrose, la polyarthrite rhumatoïde ou la spondylarthrite ankylosante. En raison de son profil de tolérance, le piroxicam ne doit pas être utilisé en traitement de première intention lorsqu'un traitement par des AINS est déjà indiqué.

La décision de prescrire une spécialité contenant du piroxicam doit être basée sur l'évaluation de l'ensemble des risques spécifiques à chaque patient.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE OXIDEN® 20 mg ?

Ne prenez jamais OXIDEN® 20 mg :

- Hypersensibilité avérée au piroxicam et aux substances d'activité proche (autres AINS et aspirine).
- Antécédent d'allergie aux constituants de la gélule.
- Antécédent d'asthme déclenché par la prise de piroxicam ou de substances d'activité proche.
- Ulcère gastro-duodénal en évolution.
- Insuffisance hépatique ou rénale sévères.
- Insuffisance cardiaque sévère.
- Grossesse et allaitement.
- Enfants de moins de 15 ans.
- Association aux autres AINS, y compris AINS sélectifs de la COX-2 et acide acétysalicylique ou aux anticoagulants.
- Antécédents de saignements gastro-intestinaux, ou de réactions cutanées avec tout autre médicament.
- Antécédents de réactions allergiques médicamenteuses de type syndrome de Lyell, syndrome de Steven Johnson ou d'érythème polymorphe.
- Patients présentant des antécédents de trouble gastro-intestinal prédisposant à des troubles hémorragiques (rectocolite hémorragique, maladie de Crohn, cancers gastro-intestinaux et diverticulites).
- Antécédents récents de récette ou de réctorragies (suppositoires).

Faites attention avec OXIDEN® 20 mg :

parlez-en à votre gynécologue obstétricien afin qu'une surveillance adaptée vous soit proposée.

Allaitement

Ce médicament passe dans le lait maternel. Par mesure de précaution, il convient d'éviter l'utiliser pendant l'allaitement.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Dans de rares cas, la prise de ce médicament peut entraîner vertiges et somnolence.

Excipient à effet notable :

OXIDEN® 20 mg contient du lactose

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).

3. Comment prendre OXIDEN® 20 mg ?

Posologie et mode d'administration

Posologie

Réservez à l'adulte

- Les gélules sont à avaler avec un verre d'eau au cours d'un des principaux repas.

- 20 mg par jour en une seule prise.

- 1 suppositoire par jour de préférence le soir.

Mode d'administration

- Gélules

- Voie orale

- Suppositoires

- Voie rectale

EN CAS DE DOUTE CONSULTER UN MEDECIN OU PHARMACIEN.

Si vous avez pris plus d'OXIDEN® 20 mg, que vous n'auriez dû :

En cas de surdosage ou d'ingestion accidentelle, prévenir immédiatement un médecin.

Si vous oubliez de prendre OXIDEN® 20 mg :

Prennez-le dès que vous vous en souvenez. Si l'heure de votre prochaine prise est proche, ne prenez pas la dose que vous avez oubliée, prenez uniquement la dose suivante à l'heure normale. Ne prenez pas de dose double.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez conseil à votre médecin.

Si vous arrêtez de prendre OXIDEN® 20 mg :

Sans objet.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Ont été principalement rapportés :

Troubles digestifs :

Perte d'appétit, pesanteurs abdominales, nausées, vomissements, constipation, diarrhée, douleurs abdominales, ballonnements

Hémorragie digestive (rejet de sang par la bouche ou dans les selles, coloration des selles en noir). Celle-ci est d'autant plus fréquente que la posologie utilisée est élevée.

Des cas d'ulcère ou de perforation gastro-intestinale, d'inflammation de la bouche

Exceptionnellement une jaunisse, des inflammations sévères du foie et du pancréas ont pu être observées.

Réactions d'hypersensibilité

Eruptions sur la peau, démagénaisons, forte réaction cutanée lors d'une exposition au soleil ou aux U.V., aggravation d'articulaire chronique

Lésions cutanées bulleuses sur tout le corps, parfois muqueuses, de type ampoule ou cloque, Anaphylaxie, inflammation circulante des vaisseaux (vascularite), urticaire au visage avec gêne